



Être et paraître dans le Vendômois des Lumières : liberté, sociabilité et amitié sous la plume d'Henriette de Marans

MATHILDE CHOLLET*

Résumé : Longtemps, les Lumières ont été étudiées comme un mouvement essentiellement parisien et masculin, ne laissant qu'une place secondaire, voire marginale, à la province et aux femmes. Une châtelaine vendômoise, Henriette de Marans, vient bousculer cette vision dominante. En effet, véritable femme de plume, celle-ci consigne pendant plus de dix ans les réflexions traversant son esprit au gré de ses lectures et de ses échanges. Dans ses manuscrits, récemment publiés, elle se révèle châtelaine éclairée, éprise de liberté, mais aussi soucieuse de paraître à son avantage face à ses amis et face à la postérité. C'est ce paradoxe qui fait l'objet de cet article : dans le Bas-Vendômois, comment peut-on être une mondaine éclairée ? Si Henriette dénigre son entourage pour mieux se valoriser, l'étude de son réseau de sociabilité et de ses objectifs d'écriture, ainsi que son propre cas, mettent en évidence la diffusion des idées des Lumières chez les élites vendômoises, qui s'en parent avec bonheur.

Mots-clés : Henriette de Marans, Cormenon, Bas-Vendômois, Lumières, Journaux intimes, Histoire des femmes, Histoire de la noblesse, Sociabilité, Bibliothèques, Réseaux sociaux

En 1761, dans un numéro du *Journal des Dames*, M^{me} de Beaumer partage avec ses lectrices et lecteurs l'admiration ressentie à la lecture des anonymes *Pensées errantes*, longtemps attribuées à la normande Bonne-Charlotte de Bénouville, mais dont le fond repose sur les réflexions manuscrites de la châtelaine vendômoise Henriette de Marans (1719-1784)¹ : *Rien de si usité [...] que de se cacher sous un tas d'étoiles, qui sont du moins un symbole de prudence. Mais avoir le courage de taire son nom au moment où tout vous invite à s'en faire honneur, c'est le plus digne effort de la modestie ; c'est ressembler aux Dieux, qui cachés à nos yeux par des étoiles, se contentent de se faire connaître par leurs merveilles. [...] Ce ne sera qu'en se nommant qu'elle pourra nous persuader que tout ceci est l'ouvrage d'une femme*². Cette admiration place M^{me} de Marans au-delà de son sexe, en un temps où l'on nie aux femmes le droit et les capacités à penser et à apprendre et où l'on dénigre la place de la province dans la parisienne République des Lettres. Une

1. CHOLLET (M.), *Être et savoir. Une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes [par la suite : PUR], 2016.

2. BEAUMER (N. de), *Journal des Dames*, avril 1761, p. 179, à propos de : Anonyme [BENOUVILLE (B.-C. de) et MARANS (H. de)], *Pensées errantes suivies de Lettres d'un Indien*, Paris, Hardy, 1758.

* Docteur en Histoire Moderne, Membre associée, laboratoire TEMOS (CNRS), Le Mans.

représentation des femmes et de la province qui ne peut désormais satisfaire les chercheuses et chercheurs soucieux de distinguer les représentations et la réalité vécue, le quotidien des individus. Les filles de province pensent-elles ? Comment ? Pourquoi ? Et que savent-elles ? L'habituelle destruction des écrits féminins limite les réponses, c'est pourquoi les écrits de M^{me} de Marans sont précieux.

Vendômoise d'adoption, Henriette-Marie-Françoise Edme est née en mars 1719 à Paris, dans une famille d'origine néerlandaise. Son père est un ancien aventurier, bourgeois devenu gentilhomme, puis châtelain sur ses vieux jours par l'achat de la terre des Rouaudières, à Cormenon. Après la mort de ses parents, c'est Henriette qui hérite du modeste château. Elle s'y installe définitivement à l'occasion de son mariage, en août 1755, avec Louis-Joseph de Vanssay de Marans. Les Marans vivent des revenus de leurs biens ; M. de Marans passe ses journées à jouer, à chasser, il s'occupe de ses chiens, de la vente des bois et du blé ; tandis que M^{me} de Marans gère les domestiques, le linge, la cuisine, s'intéresse aux récoltes, aux procès qui permettent de rapporter un peu d'argent³... Le couple, qui s'est marié tardivement, n'a pas d'enfants, mais voit grandir le neveu de M. de Marans, l'héritier de la famille Vanssay, installée à La Barre (Conflans-sur-Anille, Sarthe). Les Marans prennent en charge, au début des années 1760, la nièce de M^{me} de Marans, Pascalitte, fille de son frère habitant de Saint-Domingue. Henriette s'en occupe comme sa fille et même mieux, puisque Pascalitte bénéficie de leçons à Paris trois hivers de suite : cours de clavecin, de harpe, de chant, avec des maîtres, grâce à l'argent des parents de la jeune fille. Au château, des exercices de lecture et d'écriture, des cours d'histoire et d'arithmétique, sont dispensés par sa tante. Comme toute châtelaine du temps, l'avenir de sa propriété et celui de sa nièce (qu'elle considère comme sa fille) sont les deux principales préoccupations de M^{me} de Marans. Alors, elle marie Pascalitte au neveu de M. de Marans en 1778 : le nouveau couple réunit ainsi sur sa tête l'héritage des Edme et celui des Vanssay. Quand M^{me} de Marans meurt, en 1784, elle peut se vanter d'avoir participé considérablement au succès de sa famille : oubliées, les origines modestes de son père et de la fortune familiale ; les efforts d'Henriette ont porté leurs fruits, et mené à l'ascension sociale de la famille Edme par son agrégation à la noblesse ancienne et titrée du Vendômois.

Mais le portrait serait incomplet si l'on omettait l'activité de plume de M^{me} de Marans : elle est une épistolière digne héritière de M^{me} de Sévigné d'une part, une diariste et femme de lettres d'autre part, puisqu'elle a publié, comme on l'a vu, une partie des réflexions qu'elle soumet à ses cahiers⁴ ! Elle s'y révèle

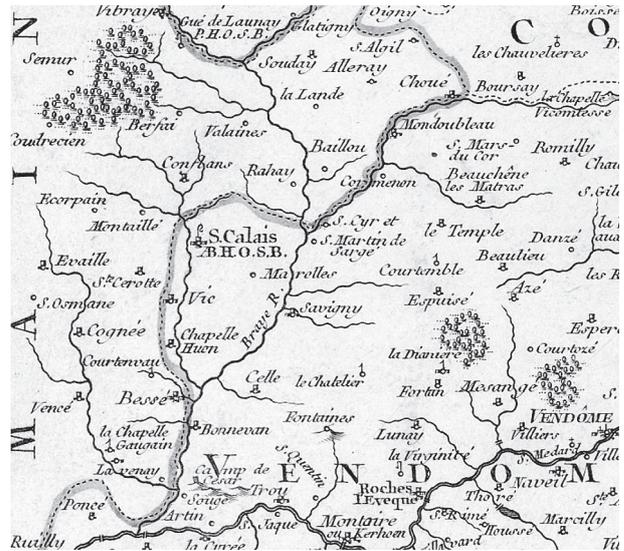


Fig. 1 : Le Bas-Vendômois d'Henriette de Marans, de Saint-Agil à Trô, de Saint-Calais à La Chapelle-Vicomtesse (Gouvernement général d'Orléanois, Didier Robert de Vaugondy, 1753).

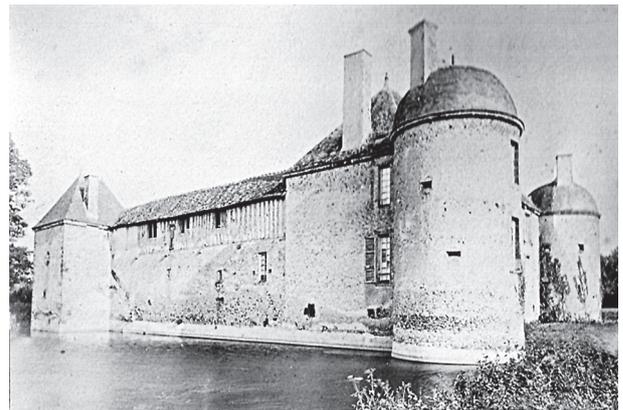


Fig. 2 : Vue de la face nord du château des Rouaudières.

un véritable esprit éclairé, prêchant la monarchie tempérée, la tolérance, l'égalité des sexes, la liberté, la vacuité des titres de noblesse...

Les travaux de Jean Vassort permettent de replacer cette châtelaine éclairée dans son contexte : on sait que le Vendômois n'est pas coupé des Lumières⁵, mais il est intéressant de constater que même dans les châteaux, les nouveautés circulent, et que les femmes se les approprient. Et le *canton* de M^{me} de Marans, dans le Bas-Vendômois (entre Mondoubleau et Saint-Calais), est articulé autour de la Braye, véritable pivot entre

3. CHOLLET (M.), « La vie de châtelaine au siècle des Lumières : M^{me} de Marans et son petit manoir du Perche Vendômois », *La Province du Maine*, 2016, p. 103-141.

4. La publication *in extenso* et inédite de ces trois manuscrits se trouve dans : CHOLLET (M.) et KRIEF (H.), *Une Femme d'encre et de*

papier à l'époque des Lumières. Henriette de Marans (1719-1784), Rennes, PUR, 2017. De manière à bien distinguer ces textes, je me référerai pour toute citation à la pagination de chacun des trois livres manuscrits telle qu'établie par leur auteure, et que nous avons conservée dans l'édition.

5. VASSORT (J.), *Une Société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.

Vendômois et Maine jusqu'à la création des départements. C'est un espace à la fois reculé, desservi par de mauvais chemins, et un espace ouvert, tourné autant vers Vendôme, Blois et Le Mans, que vers Paris et même au-delà.

Comment, dans ce *canton* éloigné de grands centres urbains et au cœur d'un milieu social attaché aux traditions, la personnalité ambitieuse d'une Henriette de Marans parvient-elle à s'exprimer, par l'intermédiaire de l'accès aux idées des Lumières et de l'écriture ? D'ailleurs, à quel degré y parvient-elle ? La vie d'Henriette est un combat perpétuel pour la liberté. Elle écrit, est ouverte à tous les savoirs, est avide d'échanges et de briller en société : d'où l'importance de son réseau d'amitié. Qu'elle le présente comme un frein ou comme un nécessaire relais pour s'emparer des savoirs, il est un des moteurs principaux de l'écriture d'Henriette.

Henriette de Marans, ou la liberté d'une femme des Lumières

UNE ENFANCE PASSÉE DANS LE PLUS CRUEL ESCLAVAGE⁶ : LE GOÛT DE LA LIBERTÉ

Henriette naît à Paris, mais, enfant, elle vit à La Rochelle où son père travaille pour la Compagnie des Indes, puis elle passe quelques années de pré-adolescence dans le château des Rouaudières, dans le Perche Vendômois, acquis par ses parents. Elle assiste aux cercles de sa mère, où elle se forme en observant et surtout en intervenant dans la conversation : *Souvent je voyois tout le monde rire de mes discours sans que je pusse en discerner le ridicule [...]. Cela ne me corrigeoit pas, le lendemain il méchappoit une autre balourdise, et lon se moquoit encore de moy : enfin je pris la genereuse resolution de ne plus parler du tout, jusqu'à ce que j'eusse appris à peser mes termes⁷. À l'en croire, il s'agit d'une formation "sur le tas", où seules ses qualités lui permettent de tirer le meilleur parti d'un entourage peu compatissant : *La crainte, la lecture assidue, les railleries que j'essuyai, tout cela servit à me donner plus de circonspection, et à me faire parler plus convenablement⁸.**

Dans ce cercle cruel, sa mère est un personnage qu'elle présente sans complaisance (*Ma mere voulut sçavoir ce que je faisois, il fallut donner la clef de la chambre où jallois m'enfermer, elle vit ce beau projet, et s'en moqua fort ; me voilà degoutée de la besogne⁹*), conformément aux habitudes du temps qui reportent sur la mère les défauts de l'éducation des filles. Cela

permet à Henriette de se mettre en valeur, bravant des interdits, enfermée dans une chambre pour écrire une comédie en paix, ou courant dans les jardins du château la nuit tombée (*Quand je pouvois méchapper le soir, je m'allois cacher dans un endroit sauvage, et desert¹⁰*), exprimant ainsi sa sensibilité d'héroïne préromantique, étouffée par le cadre familial.

Elle semble pourtant garder une image positive de son père, dont elle subtilise une chemise de rangement avant l'inventaire fait après son décès, pour y conserver ses dessins : ultime souvenir matériel de cet homme qui racontait des histoires d'Amérique à ses jeunes enfants. Au contraire, ce n'est qu'après la mort de sa mère qu'elle reconnaît s'être réconciliée tardivement avec elle : *J'étais contente de mon sort, dans les dernières années de la vie de ma mère, parce qu'enfin son amitié s'étoit décidée pour moy¹¹*. Notons qu'une fois encore, elle se présente comme subissant cette situation, dont elle sait toutefois tirer le meilleur parti.

L'adolescence et l'âge adulte n'apportent guère de changement. En effet, Henriette développe ses facultés en dépit d'un entourage peu propice à son épanouissement : *L'éducation, et l'habitude de vivre avec des esprits coleres et difficiles, [m'ont] accoutumée à me renfermer en moy-même¹²*. Le père d'Henriette meurt peu de temps après l'installation au château des Rouaudières, et sa mère se remarie avec un gentilhomme local, Alexandre-René de Moges. L'éducation au château se poursuit pour Henriette, mais dans celui de son beau-père désormais, à Coulonge, près de Rahay. Douze ans durant, elle vit avec sa mère et de Moges ; puis, elle cohabite seule avec ce dernier à partir de la mort de sa mère, en 1747 (Henriette a alors 28 ans) jusqu'à son propre mariage, huit ans plus tard. Aux Rouaudières ou à Coulonge, elle participe à la vie sociale des élites, apprend à gérer la seigneurie qu'elle a héritée de ses parents et s'occupe de son beau-père vieillissant et goutteux : elle a donc reçu l'éducation classique d'une châtelaine devant tenir son rang, socialement et économiquement.

Hormis cela, les indices à notre disposition laissent supposer que son beau-père non plus n'a pas contribué à l'épanouissement intellectuel d'Henriette : celle-ci, latiniste de qualité et amatrice de théâtre, s'occupe en traduisant des pièces de Térence, mais elle est *obligée de traduire dans une pièce sans feu, car il faut se cacher du beau-père¹³*, écrit-elle en plein hiver 1753 ! Habitée depuis l'enfance, on l'a vu, à désobéir, à ne pas considérer les adultes qui l'entourent comme figures d'autorité à respecter, c'est toute seule et dès son jeune âge qu'elle apprend à et ose braver les normes contraignantes que lui impose son environnement.

Ne peignons pas néanmoins un tableau en noir de la situation : la jeune fille a su trouver des soutiens autour

6. MARANS (H. de), *Confidences générales et particulières* [par la suite : *Confidences*], s. d., p. 11.

7. MARANS (H. de), *Mémorial à mon usage particulier* [par la suite : *Mémorial*], 1752, p. 203.

8. *Ibid.*, p. 204.

9. *Ibid.*, p. 206-207.

10. *Ibid.*, p. 200.

11. Archives Départementales de la Sarthe [par la suite : AD72], 1Mi3 R11, lettre à Louis-Alexandre Angran d'Alleray, 5 juin 1754.

12. *Mémorial*, p. 104.

13. Lettre à Louis-Alexandre Angran d'Alleray, 16 décembre 1753.



Fig. 3 : Le château de Coulonge, à Rahay.

d'elle au cours de son éducation. Henriette a deux frères cadets, élevés eux aussi au château. De leur enfance et de leur éducation, on ne connaît que des bribes, mais éclairantes. Leur père, Henri Edme, ancien employé de l'*Asiento* puis de la Compagnie des Indes, leur a raconté l'Amérique du Sud, sans doute aussi l'Afrique, et l'Amérique du Nord. Nourris de ses récits de voyage, les deux frères ont encore eu des précepteurs : un ecclésiastique et, très certainement, le géographe et historiographe du roi Piganiol de La Force, ami de Henri Edme, qui finit ses jours aux Rouaudières. En souvenir de son ami défunt, Piganiol aura participé à la formation de ses trois enfants (dont l'un est son filleul et héritier universel¹⁴) en géographie, géopolitique, histoire, mais aussi en latin et belles-lettres, car il est auteur de portraits façon La Bruyère, il traduit du latin et tient des nouvelles à la main¹⁵ : autant de traits qui définiront aussi la culture d'Henriette. Puisqu'il arrive que chez les élites de province les filles d'une fratrie participent aux leçons de leurs frères, afin de rentabiliser le coût des leçons du précepteur, il est très probable qu'Henriette ait profité, outre ses lectures imposées d'histoire sainte, profane, de la fable et de la morale¹⁶, de l'enseignement délivré par Piganiol à ses frères.

L'éducation d'Henriette ne se limite ni aux leçons reçues, ni aux lectures imposées. Adolescente puis

adulte, elle avoue un penchant pour la liberté¹⁷ qui est considéré comme utopique pour une femme noble de l'époque ; or, elle nous révèle aussi sa capacité à faire à peu près ce qu'elle veut et ce qui l'amuse. Celle qui proclame : *Quand je suis à l'étude, je ne la voudrais jamais quitter*¹⁸, s'empare de son éducation en autodidacte, et plonge avec délices dans l'écriture.

UNE FEMME D'ENCRE ET DE PAPIER

Le temps de l'éducation continue au-delà de l'enfance et de l'adolescence. Une fois devenue adulte, Henriette poursuit sa quête. Elle fait sienne la bibliothèque parentale, ainsi que celle de son beau-père, elle emprunte des livres à ses amis, se fait prêter des brochures, fait venir des livres de Paris. Quand elle épouse Louis-Joseph de Vanssay, en août 1755, elle quitte officiellement la tutelle de son beau-père pour celle de son mari. Mais, dans les faits, force est de constater qu'elle s'est émancipée bien plus tôt de la contrainte que représente de Moges : on l'a vu, elle s'enferme dans une chambre sans feu pour traduire tranquillement les comédies de Térence du latin vers le français. Il lui arrive de se rendre, seule, dans son château des Rouaudières, qu'elle gère aussi pour son frère Alexandre, colon à Saint-Domingue. Elle profite de ces moments de liberté pour écrire sans gêne à son meilleur ami (un homme, donc !), Louis-Alexandre

14. AN MC/ET/VI/709, testament de Jean-Aymard Piganiol de La Force, passé le 20 novembre 1748 devant Silvestre notaire à Paris.

15. Collectif [ss dir. MOUREAU (F.)], *Répertoire des nouvelles à la main, dictionnaire de la presse manuscrite clandestine (XVI^e-XVIII^e s.)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, p. 21.

16. *Mémorial*, p. 198, je souligne.

17. *Si je retrouve ma liberté je ne la mettrai plus en gage cela est tres sur, Ibid.*, p. 366.

18. *Ibid.*, p. 101.

Angran d'Alleray, parlementaire exilé à Bourges, dont elle admire l'érudition et la position, et dont elle souhaite être reconnue. Plus généralement, d'après ses lettres au magistrat, elle se promène seule, écrit et rend visite à qui elle veut.

C'est sans doute cette liberté qui la pousse à écrire, et à discuter sur le papier de ses lectures et de ses idées. De ces années, nous sont conservés :

- premièrement, un *Mémorial à mon usage particulier*, tenu en 1752, dans lequel dessins, recettes, remèdes et chansons côtoient extraits de livres, pièces autobiographiques d'Henriette et ses réflexions sur l'amour, l'amitié, ou les relations hommes-femmes ;
- deuxièmement, des *Réflexions journalières* pour 1753 et 1754, qui s'apparentent plus à un journal intime que le *Mémorial*, mais qui n'aurait comme éléments de datation que l'indication de ces deux années. Toutes les *Réflexions* sont tirées de l'esprit d'Henriette, de ses observations, de ses lectures, de ses incertitudes face aux paradoxes du monde, face à l'intolérance de l'Église, face aux inconstances de l'être humain. Alors que le *Mémorial* est, affirme-t-elle, un livre tenu pour mémoire et pour s'amuser, il suffit de lire une fois les *Réflexions* pour constater que l'écriture d'Henriette est dorénavant plus introspective, plus moraliste aussi, et plus philosophique : elle réfléchit sa propre image dans le monde.

Puis, une fois mariée (après 1755), elle poursuit ses échanges épistolaires avec son ami Angran et avec d'autres ; elle publie anonymement les *Pensées errantes* en 1758 : qu'elle le fasse avec l'accord de son mari, ou qu'elle s'en passe, c'est en tout cas un signe de sa grande liberté d'action et/ou de la bienveillance de son mari (voire même de son soutien dans ses ambitions intellectuelles ?), car M^{me} de Marans l'implique dans l'aventure en dévoilant son nom dans un anagramme simple : *Narsam n'est autre que moi*¹⁹.

Vers 1758-1760, après cette publication, Henriette entame la rédaction d'un nouveau manuscrit, les *Confidences générales et particulières*. L'intimité de l'écrit est toujours présente, comme le souligne le titre, mais le caractère journalier des réflexions a disparu. Les *Confidences* sont tenues jusqu'au milieu des années 1760, et seules des références à l'actualité permettent d'en dater les 56 chapitres. La dimension morale et philosophique de ce livre manuscrit se double d'une interrogation sur le temps qui passe, ainsi que sur l'attachement religieux, très largement questionné²⁰.

19. Anonyme [BENOUVILLE (B.-C. de) et MARANS (H. de)], *Pensées errantes, avec quelques lettres d'un Indien*, éd. H. Krief, Paris, Garnier, 2014, p. 146.

20. Cette question a été le sujet de deux interventions lors des journées d'étude portant sur « L'attachement religieux. Exercices de la foi, engagement spirituel et résignation en Europe moderne » organisées à Montpellier par le SHMR et l'IRCL (Université Paul Valéry et Institut Protestant de Théologie) les 18 mars, 25 novembre 2016 et 24 novembre 2017. La publication des contributions à ces trois journées est en cours d'étude.

L'écriture d'Henriette prend un tour plus poignant : la mort attend, et la quête de connaissance de soi et de l'autre se révèle un exercice impossible. Ce qui explique sans doute pourquoi il s'agit du dernier manuscrit intime d'Henriette qui nous soit conservé. Ses écrits postérieurs sont une centaine de lettres envoyées à sa nièce de 1778 à sa mort, le 4 novembre 1784²¹. La dernière lettre d'elle que nous possédions est datée du 20 octobre 1784. Elle est écrite de chez son ami Angran, où M^{me} de Marans, qui vante sa santé de fer²², compte passer plusieurs jours. Jusqu'au bout, Henriette aura tenu la plume et aura assuré ses fonctions mondaines, sans réellement se soucier, en apparence, du jugement des autres.

Mondanités et amitiés en Vendômois

Alors, pourquoi écrire ? Pourquoi Henriette de Marans ressent-elle le besoin de tenir sur plusieurs années ces recueils de pensées ? Le rôle introspectif de l'écriture personnelle a déjà bien été souligné²³. Par contre, il convient de souligner la dimension sociale de l'écriture d'Henriette : elle écrit sur et pour les autres.

LES AMIS DE M^{me} DE MARANS

La sociabilité est un aspect essentiel de la vie des élites du XVIII^e siècle auxquelles appartient M^{me} de Marans : chaque individu vit dans une toile de relations, un réseau social, qui conditionne les alliances, les échanges, la vie affective, l'accès à l'information, la place dans la hiérarchie sociale, tout au long de sa vie. C'est par l'intermédiaire des membres de ce réseau qu'Henriette fait venir les Lumières à elle, sans nécessairement se déplacer à Vendôme ou Blois. C'est pourquoi présenter les amis de M^{me} de Marans est essentiel pour la comprendre.

Si l'on excepte la famille de Vanssay, plutôt implantée dans le Maine, le plus important des amis de M^{me} de Marans, est Louis-Alexandre Angran d'Alleray. Il est suzerain des Rouaudières, seigneur de Saint-Agil, conseiller au Parlement de Paris, janséniste, partisan d'une monarchie aux pouvoirs tempérés par le Parlement, exilé un temps par Louis XV. Henriette entretient une correspondance amicale, fraternelle et platonique, avec ce célibataire. Dans les lettres qu'elle lui adresse,

21. AD72 1Mi3 R11 et 12, lettres d'Henriette Edme de Marans à Marie-Pascale Edme de Vanssay.

22. Elle l'attribue par ailleurs à sa sobriété, vantée par la science moderne et à contre-courant des habitudes de table nobiliaires : *J'ai été pendant huit ans à vivre de privations ; à force de conserver la santé de mon estomac, sans remèdes, il s'est fortifié de luy-même et me permet tout ce que je veux. Je serais trop heureuse si mes bons enfants étaient d'une aussi forte santé que moy* (20 octobre 1784).

23. Nous renvoyons à ce sujet aux travaux de Philippe Lejeune et à ceux de ses continuateurs, bien trop nombreux pour être cités.

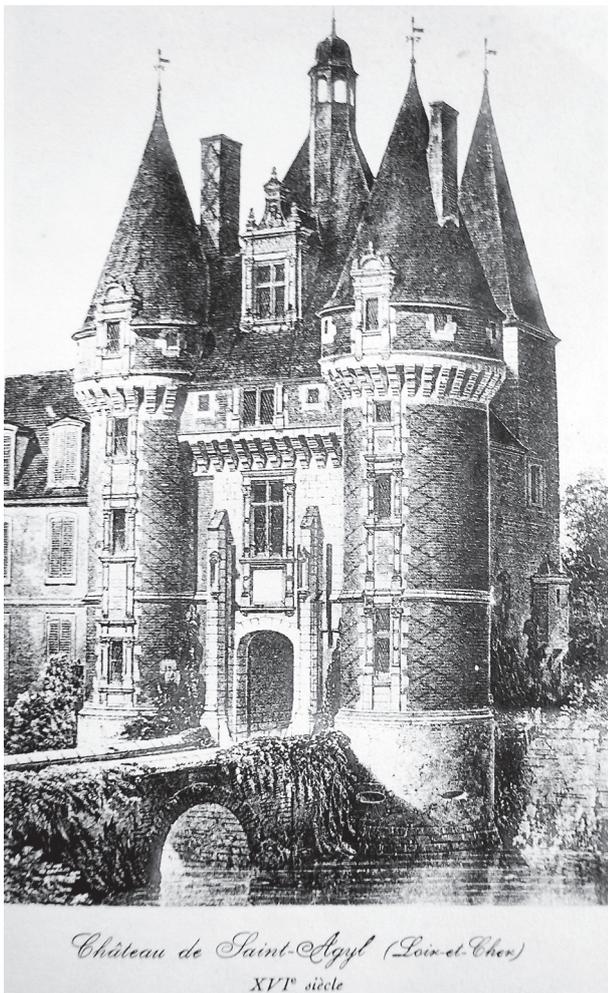


Fig. 4 : Le château de Saint-Agil dans l'*Essai historique et statistique* de Beauvais de Saint-Paul (1935).

elle met en valeur son éducation et sa culture, dans l'ambition de traiter d'égal à égal avec cet homme qui représente à ses yeux le citoyen éclairé. Entre eux, c'est l'amitié à la vie à la mort, et sans doute devons-nous à Angran, en partie, la conservation des manuscrits d'Henriette²⁴. Le frère d'Angran, Denis, est proche de la Cour. Il est marié avec la sœur de la savante et femme de lettres M^{me} Thiroux d'Arconville; ses filles épousent de futurs ministres et ambassadeurs de Louis XVI. L'amitié de tous les Angran est donc très précieuse pour Henriette puisque, par eux, elle reçoit des nouvelles de Paris, de Versailles et du Parlement, ainsi que des livres²⁵.

24. Voir CHOLLET (M.) et KRIEF (H.), *Une Femme d'encre et de papier*, op. cit., p. 39-40.

25. Les trouvailles attendent le chercheur à tout instant; c'est par exemple sur le coin d'une lettre de sa belle-sœur créole qui ne lui était pas adressée, qu'Henriette a griffonné : *Demander à Mr Angran Velli* (13 juin 1777), c'est-à-dire l'*Histoire de France de l'abbé Velly* (Paris, Saillant, Nyon et Desaint, 1770).

Outre les Angran, M^{me} de Marans a d'autres amis chers, notamment des Parisiens qu'elle fréquente quand ils reviennent sur leurs terres vendômoises, lors des vacances du Parlement et des vendanges. Ils lui permettent alors de se déplacer, car elle n'a pas de voiture, et de rendre elle-même visite à ses autres amis. Ce sont les Courtarvel, ancienne famille noble et seigneurs de Baillou, où M^{me} de Marans réside parfois; à Paris, ils ont une loge à la Comédie Française et doivent donc la tenir au courant des derniers succès théâtraux. Le couple Villain de La Tabaise, aussi possessionné à Baillou, aussi riche, est influent localement, puisque Jean Villain de La Tabaise est lieutenant du roi à Saint-Calais. M^{me} de Marans correspond régulièrement avec ces amis et en donne des nouvelles à sa nièce; ils font partie de ses plus proches amis. Ils s'invitent réciproquement dans leurs demeures, lui envoient des objets (instruments de musique, partitions, crayons); et par eux, elle se tient au courant de l'actualité politique, et des nouvelles de la République des Lettres, deux sujets qui l'intéressent particulièrement.

Quand les Angran et les Courtarvel sont à Paris, M^{me} de Marans n'est pas isolée : elle peut compter sur les nouvelles des neveux de son beau-père, décédé deux ans après qu'elle s'est mariée; sur les différentes branches de la famille Vanssay dans le Maine et dans l'Anjou (et les familles qui lui sont alliées : Ogier d'Ivry, Renusson); sur les visites de son curé (le plus cité des visiteurs des Rouaudières dans les lettres d'Henriette à sa nièce) et de ses voisins nobles. De nombreux seigneurs des environs sont évoqués sous sa plume : les voisins Marin de Montmarin, à Sargé-sur-Braye, les seigneurs de La Fredonnière (la famille de Coutance, puis les Bellande), ceux des Chauvilières à La Chapelle-Vicomtesse (les de Maillet et les Bulté de Chéry), les Mirleau de Neuville seigneurs des Radrets. Plus au sud, les seigneurs de Courtambly à Épuisay et ceux du Châtelier, (deux branches de la famille Salmon), le marquis de Courtanvaux à Bessé-sur-Braye, les Jouffrey de la Voûte à Trôo. Ou bien, côté Maine, les marquis Hurault de Vibraye²⁶, les La Goupillière de Dollon, les Le Gras du Luard. Et, un peu plus éloignés, les Launay de Cohardon, les Rochambeau, les Vernage, les Querhoent, sans compter les autres châtelains comme elle et son mari, tels les La Châtaigneraie à Rahay, les Trémault, Phéline, etc. qu'elle n'évoque qu'une fois au détour d'une lettre.

Tous ces amis sont plus ou moins proches, plus ou moins liés entre eux et avec la famille de M^{me} de Marans, par alliances successives. La châtelaine les fréquente le temps d'une messe au village, d'une discussion à la foire, d'une promenade, d'un dîner, d'un souper, voire même le temps d'un séjour dans un

26. M^{me} de Marans ne semble pas être allée à Cheverny, mais elle est reçue plusieurs jours à Vibraye au cours de l'automne 1778 avec, entre autres, son ami Angran. Elle s'apprêtait à aller y séjourner avec lui avant son décès (lettre à Pascalitte du 20 octobre 1784; elle donne des nouvelles des Vibraye à d'autres occasions).



Fig. 5 : Un des salons du château de Montmarin, à Sargé-sur-Braye.

château ami, quand ce ne sont pas ses amis qui lui rendent visite.

Le réseau social de M^{me} de Marans ne se constitue pas uniquement de ces voisins nobles et prestigieux, on y trouve aussi ses voisins officiers et libéraux roturiers. À Saint-Calais, le procureur du roi Javary. À Mondoubleau, les deux frères Hervet, l'un chirurgien et l'autre notaire ; les familles d'officiers du roi et du grenier à sel : Martin-Destouches, Le Breton, Aubert ; les Beausier, du Buisson, Paradis, Rambourg, Vié, Courtin, Joubert, Desvaux, ... ainsi que leurs épouses, font partie des fréquentations habituelles de M^{me} de Marans qui relate dans ses lettres des dîners et des visites avec ceux qu'elle appelle les *Mondoubleaus*. Notons que malgré ses considérations sur la chimère de la noblesse dans ses manuscrits²⁷, en pratique, Henriette se plie aux règles traditionnelles de son groupe, puisqu'elle établit une nette séparation entre les nobles seigneurs et ces officiers du roi, jamais fréquentés ensemble. Mais, par leur intermédiaire, elle se tient au courant des nouvelles, puisque la poste passe par Mondoubleau, où se trouvent aussi les marchands qui peuvent lui procurer de quoi lire et écrire quand les colporteurs qui arpentent les routes de campagne ne passent pas par son manoir.

À cette liste déjà considérable, ajoutons enfin les gens de passage. Par exemple, tandis que son ami Angran est exilé à Bourges, Henriette profite de la conversation d'autres parlementaires, ceux exilés à Vendôme²⁸. Par

eux aussi, les idées nouvelles subversives, teintées de jansénisme, circulent, parmi lesquelles la légitimité de la contestation du pouvoir royal absolu, ou la critique de l'universalité de l'Église catholique. Et puisque le frère de M^{me} de Marans est habitant à Saint-Domingue, quand ses voisins et amis créoles se rendent en métropole, beaucoup effectuent un détour pour venir saluer M^{me} de Marans, lui apporter des lettres et des cadeaux de la part de son frère²⁹.

Grâce à ce vaste réseau, Henriette est assurée d'obtenir des nouvelles par plusieurs voies, et de se tenir régulièrement au courant de l'actualité politique et littéraire. Les temps d'échange, ou cercles³⁰, occupent en effet un temps considérable dans l'emploi du temps des élites. Il est donc nécessaire de s'assurer l'amitié de tous ces personnages.

L'AMITIÉ ENTRE THÉORIE ET PRATIQUES

L'amitié est au cœur des valeurs des Lumières, d'où sa place importante dans les trois manuscrits d'Henriette, car c'est *ce qu'il y a de meilleur dans l'univers*³¹. Elle donne une définition idéale de son sentiment : *Mon amitié est forte, délicate, et inaltérable : et voilà ce que*

suggère qu'Henriette fréquente probablement le salon de M^{me} de Rochambeau [voir BLUCHE (F.), *Les Magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e s.*, Paris, Economica, 1986].

29. AD72 1Mi3 R 18, 19 et 20.

30. Salon est un terme du XIX^e siècle. Voir LILTI (A.), *Le Monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 9-11.

31. *Confidences*, p. 418.

27. *Confidences*, p. 303.

28. *J'ai vu 22 conseillers seize mois de suite* (lettre du 22 septembre 1754 à Louis Angran d'Alleray à propos de son retour d'exil) ce qui

je veux trouver aussi dans le cœur de mes amis³². Ce discours est fait pour être lu par ces mêmes amis, qui doivent donc (civilité et politesse obligeant) répondre à cette attente. Ce niveau d'exigence ressemble à celui que l'on peut trouver dans les traités du temps sur l'amitié³³ et il s'inspire aussi directement de la préciosité du XVII^e siècle³⁴; tous placent l'amitié au-dessus de l'amour-passion. Et si l'amitié est sublimée, Henriette comme amie est mise sur un piédestal : *Mes amis se plaisent beaucoup avec moy, ils y trouvent une sincérité parfaite, une douceur égale, une liberté honnête, des attentions flatteuses et même tendres, mais jamais rien qui tende à la faiblesse*³⁵, portrait d'une salonnrière modèle !

Mais cet idéal est mis à mal par l'expérience quotidienne des relations humaines. Si quelques amis particuliers sont considérés comme un petit nombre d'élus³⁶ car l'intensité de leur amitié égale celle dont se pare Henriette, les déceptions sont nombreuses. Quand Henriette, encore célibataire, est confrontée au choix impossible de retrouver son frère à Saint-Domingue ou bien de se marier en Vendômois afin d'assister son beau-père, isolé et malade, elle s'en ouvre à ses amis et partage ses angoisses avec eux. Sans doute les avis prodigués ne lui auront pas plu : *Les amis sont sensibles aux premières plaintes que lon fait ; ils tâchent de le paraître aux secondes ; ils s'ennuyent des troisièmes, et enfin, ils vous évitent et vous abandonnent. [...] On vous favorise d'une compassion stérile, et puis c'est tout*³⁷. Alors, les manuscrits sont aussi, paradoxalement, un recueil de clichés et de lieux communs négatifs sur l'amitié³⁸.

Et les colères, qui se taisent en public, s'expriment dans l'intimité de l'écrit. M^{me} de Marans consacre un chapitre entier des *Confidences* à M^{me} Salmon du Châtelier, qui s'est moquée d'elle : *S' imagine-t-elle parce quelle est un peu gentille, que lon ne trouveroit rien à dire sur elle ? Même sur sa figure ? Car ses yeux bordés de couleur de rose ne sont pas un grand agrément. Mais ce n'est pas là-dessus que je la voudrois prendre, ny sur cette poignée de signes, qui semble qu'on lui ait jetté sur le visage. [...] Elle est fausse, elle a toute la hauteur que peut avoir une sottie qui se croit belle ; [...] elle est d'une avarice sordide [...]. Et par-dessus tout cela, je vois quelle est encore jalouse de toutes les sortes de mérite ; fâchée*

32. MARANS (H. de), *Réflexions journalières*, 1754 [par la suite : *Réflexions*, 1754], p. 93.

33. Voir par exemple THIROUX D'ARCONVILLE (G.), *De l'Amitié*, Amsterdam, 1761, introduction. Ou LAMBERT (A.-T. de), « Traité sur l'amitié », dans *Œuvres*, Paris, Veuve Ganeau, 1748, tome 1, p. 3-40 : *On demande quel est le terme de l'amitié ? On dit qu'il faut servir ses amis jusques aux austels* (p. 27).

34. Le mouvement précieux a, par ailleurs, mis à la mode la lecture de ce genre d'autopourtraits entre membres d'un même cercle.

35. *Mémorial*, p. 374.

36. *Réflexions*, 1754, p. 72, où : *J'ai trouvé des cœurs dignes du mien*, *Confidences*, p. 300.

37. *Mémorial*, p. 357.

38. À titre d'exemple : *À quoy tiennent les amitiés ? Le voicy, cest à la durée de votre fortune* (*Réflexions journalières* en 1753 [par la suite : *Réflexions*, 1753], 1753, p. 53).

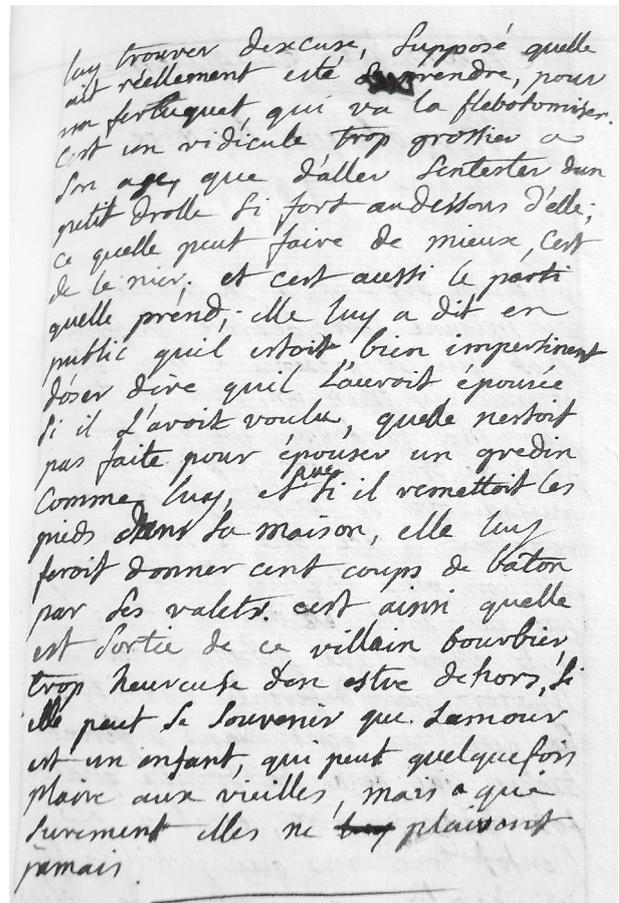


Fig. 6 : Un extrait des *Confidences* où Henriette s'en prend à une autre de ses connaissances (p. 45).

*de ne les point avoir, elle veut les enlaidir en les tournant en ridicule*³⁹.

Ruminer une offense, s'en prendre au physique, au caractère, faire preuve de colère, de violence et de sournoiserie, sont autant de faux-pas que jamais M^{me} de Marans ne réaliserait en société, car les codes de la bienséance et de la civilité l'interdisent. Ces élites provinciales justifient leur place supérieure dans la société par cette maîtrise parfaite des règles du savoir-vivre⁴⁰. Pour respecter ces règles du jeu social, qu'elle a tout à fait intégrées, mais pour pouvoir, en même temps, exprimer ses frustrations, la châtelaine n'a d'autre choix que de se censurer lors des moments de sociabilité, de respecter le jeu des apparences et de l'amitié, et de se défouler dans l'intimité, qu'elle ne

39. *Confidences*, p. 247-248.

40. Maîtrise que, suivant la noblesse, les cercles de la bourgeoisie ne peuvent égarer. Or, pour s'intéresser à une autre victime d'Henriette, Cest dans de telles sociétés, que M^{lle} des Hayes, s'est formée, ainsi on ne doit pas s'étonner, si elle n'est ny douce, ny liante (*Ibid.*, p. 44). M^{me} de Marans a donc bien intégré les préjugés de son milieu d'adoption, dans lequel, il est vrai, elle évolue depuis l'adolescence. Voir CRAVERI (B.), *L'Âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002 [trad. Éliane Deschamps-Pria].

trouve que face à son papier, espace absolument nécessaire de décompression.

ÉCRIRE, TENIR SON RANG ET OSER S'EXPRIMER

Un autre rôle de l'écriture personnelle est celui de préparation aux temps d'échange. Dans les cahiers d'Henriette, chaque entrée aborde un sujet à la mode, un lieu commun, une idée puisée dans les livres, les discussions, et que la châtelaine commente. Une de ses manières de faire en cas d'incertitude sur un sujet, est d'adopter les différents points de vue. Elle les fait se confronter dans un dialogue intérieur, développe les arguments antagonistes, et conclut pour l'un, l'autre, ou suspend son jugement : *Ce ne sont pas ces gens-là qui soutiennent la religion. On me demandera qui donc peut létaier ? Je répondrai, que ce serait Mrs les Évêques si ils vouloient vivre d'une autre sorte*⁴¹. C'est un moyen de se préparer aux sujets de conversation qui occupent les temps de sociabilité avec ses amis. Même si M^{me} de Marans dit que les conversations autour d'elle sont souvent peu stimulantes, anticiper les moments d'échange lui permet de se rassurer, de se donner une contenance et d'occuper un rôle actif lors des conversations, en un mot, de tenir son rang.

D'autant plus que Henriette montre sa production, comme le suggèrent quelques indices dans ses manuscrits, ou tout du moins elle en lit des passages à ses amis (*Un de mes amis, à qui je lisois l'autre jour ma réflexion sur la liberté de l'homme, men fit un grand scrupule*⁴²). En effet, le journal à l'époque moderne n'est pas intime. Il est, d'une part, un exercice d'écriture, car bien écrire est un critère de distinction sociale et une condition *sine qua non* de l'entretien d'un réseau de sociabilité ; il est, d'autre part, un outil de valorisation de soi, car il permet d'offrir une version de soi, travaillée, idéale.

Henriette veut être aimable et est également soucieuse de diffuser autour d'elle une image de femme cultivée, éclairée, au fait des dernières querelles philosophiques, religieuses, ou politiques : plus qu'une femme de son temps, une personne d'esprit, une intellectuelle.

Lumières vendômoises

Pour terminer, Henriette utilise ses manuscrits et son entourage pour se présenter comme une femme éclairée. Elle se démarque de ses hôtes en critiquant leur conversation, ce qui ne l'empêche pourtant pas de les solliciter pour se procurer de la lecture, afin d'enrichir ses connaissances et ses réflexions. En somme, M^{me} de Marans est capable de mettre les Lumières à son service, celui de la cause des femmes.

41. *Confidences*, p. 214.

42. *Réflexions*, 1754, p. 144.

UNE CRITIQUE INTÉRESSÉE DE LA CONVERSATION DES ÉLITES LOCALES

La mode du cercle se diffuse en province et à la campagne quand les grands notables urbains emmènent avec eux les membres principaux de leur société. Les notables de province imitent alors ces grands et tiennent un cercle où se réunissent les membres de l'élite locale. Des cercles provinciaux sont tenus par des femmes, comme M^{me} Lemonnier de la Jourdonnière à Laval⁴³, M^{me} de Clinchamps à Mayenne⁴⁴, M^{me} de Fondville et la marquise de Broc au Mans, M^{me} de Rochambeau à Vendôme. Ces femmes tiennent un cercle pour entretenir les liens d'amitié, de plaisir et d'intérêt qui les unissent aux autres familles de l'élite locale, pour disposer d'un lieu et d'un temps de discussion où badiner et disserter sur l'actualité. Ces femmes voient la conversation comme un loisir, comme un temps d'apprentissage et un moyen de se tenir informées des nouveautés. Si M^{me} de Marans dit avoir peu vu le monde⁴⁵, le cercle reste tout de même un lieu de valorisation individuelle dont elle se glorifie : *On me souhaite dans la société, parce que je suis d'une discrétion parfaite*⁴⁶, assure-t-elle. Dans le Vendômois, M^{me} de Marans a donc les mêmes attentes que les autres femmes des élites de province. Mais, alors qu'elle est au cœur des activités sociales des femmes, la conversation serait dans les faits, selon elle, un temps de contrainte, d'ennui et monotonie : *La plupart des conversations me déplaisent parce qu'il faut éplucher ses termes, et penser aux conséquences de tout ce qu'on dit ; sans compter que peu de gens ont des choses intéressantes à dire ; on rebât des lieux communs, on épuise les nouvelles publiques et particulières, et lon finit par chercher de quoy soutenir le propos, qui ne peut être que fade et insipide, quand le sentiment n'y entre point*⁴⁷.

Au XVIII^e siècle, Paris est considérée comme le cœur de la République des Lettres et de la vie intellectuelle, tandis que le noble vivant retiré en son château est moqué : il est de bon ton de dénoncer le vide de la conversation des élites campagnardes. Dénigrer son entourage est donc un moyen pour M^{me} de Marans de se mettre, elle, en valeur. Soucieuse de son image de lettrée, elle a intégré les critiques portées par les auteurs tels Voltaire envers son milieu social, c'est pourquoi elle s'empresse de dénoncer les lacunes de la conversation de son entourage, afin de mieux s'en distinguer. Elle se place aussi dans une position de victime incomprise de ces tristes discoureurs : *Souvent dans cette société, j'ai entendu dire des choses dont je sçavais très*

43. QUERUAU-LAMERIE (É.), *La Vie à Laval au XVIII^e siècle, extraits des correspondances de M^{mes} Lemonnier de La Jourdonnière (1766-1770) et Rayer-Dubignon (1779)*, Laval, Moreau, 1883, 37 p.

44. MORNET (D.), *Les Origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Tallandier, 2010 [1^e éd. Armand Colin, 1933].

45. Voir *Mémorial*, p. 326.

46. *Ibid.*, p. 105.

47. *Ibid.*, p. 159.



Fig. 7 : Le salon du château de La Barre, demeure des Vanssay, à Conflans-sur-Anille.

bien le contraire, et je les ai laissés dans leur opinion, craignant qu'on ne m'accusât de faire la sçavante et la merveilleuse⁴⁸. La conversation obscurantiste provinciale déforme son image, la caricature et l'empêche d'être reconnue pour ce qu'elle pense être : une femme éclairée⁴⁹.

Néanmoins, il serait trop rapide d'en conclure que les élites vendômoises sont hermétiques aux Lumières, et qu'elles en seraient restées à la critique séculaire des femmes savantes ! Ce serait manquer de recul que de présenter M^{me} de Marans comme le seul esprit éclairé du canton, en s'appuyant sur son unique témoignage. Ici, l'exceptionnel réside plutôt dans le fait que ce témoignage ait été conservé. M^{me} de Marans elle-même reconnaît l'existence autour d'elle de femmes cultivées⁵⁰, elle discute jansénisme et matérialisme avec ses amis⁵¹, des théories de Malebranche avec des ecclésiastiques⁵² ; et dans son réseau local évolue par exemple un physiocrate reconnu : le marquis Salmon du Châtelier, auteur d'un mémoire sur l'agriculture dans la région⁵³. Si Henriette a été sensible aux Lumières, c'est

bien parce qu'elles se diffusent autour d'elle, par la conversation et par les livres.

LES LECTURES ÉCLAIRÉES D'HENRIETTE DE MARANS

Alors que le Maine et le Vendômois ont longtemps été présentés comme des régions peu livresques, des recherches plus actuelles ont remis en cause ce constat⁵⁴. Dans l'environnement immédiat d'Henriette, chez ses amis et ses voisins, de belles bibliothèques s'offrent à la vue de celle qui dit y penser le jour et en rêver la nuit⁵⁵.

De manière classique, on retrouve dans les inventaires conservés de bibliothèques des proches de M^{me} de Marans des livres de piété, de la littérature antique, des auteurs du XVII^e siècle, de l'histoire et des livres pratiques. Mais les ouvrages des philosophes des Lumières aussi circulent en Vendômois. Si l'on s'intéresse aux inventaires les plus tardifs de ce corpus, réalisés lors des années 1790, les Lumières sont bien

48. *Ibid.*, p. 246.

49. Même s'il place la scène dans la campagne normande, Balzac s'amuse de cette stratégie nobiliaire dans sa nouvelle *La Femme abandonnée* (1832) : *Un étranger est-il admis dans ce cénacle, chacun lui dira, non sans une sorte d'ironie : « Vous ne trouverez pas ici le brillant de votre monde parisien ! » Et chacun condamnera l'existence de ses voisins en cherchant à faire croire qu'il est une exception dans cette société, qu'il a tenté sans succès de la rénover* (Paris, éd. Livre de Poche, 2014, p. 11).

50. Voir par exemple le portrait de « Sapho », *Confidences*, p. 364-366.

51. *Réflexions*, 1753, p. 67 et 1754, p. 144.

52. *Mémorial*, p. 328-334.

53. *Principes et raisons de la différence de culture entre les pays de plaine de la Beauce et du Haut-Vendômois et les pays enclos ou couverts du Perche et du Bas-Vendômois*, présenté par CHAMBOIS (E.), « La vie agricole au Perche-Gouet pendant le XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, 1892, p. 44-63.

54. VASSORT (J.), *Les Papiers d'un laboureur au siècle des Lumières, Pierre Bordier : une culture paysanne*, Seyssel, Champ Vallon, 1999 ; CHOLLET (M.), « La lecture, les livres et les bibliothèques chez les élites de la région de Saint-Calais au XVIII^e siècle », *Revue de la Société Historique et Archéologique du Maine*, 2011, CLXII, 4^e série t. II, p. 229-255.

55. *Réflexions*, 1753, p. 82.

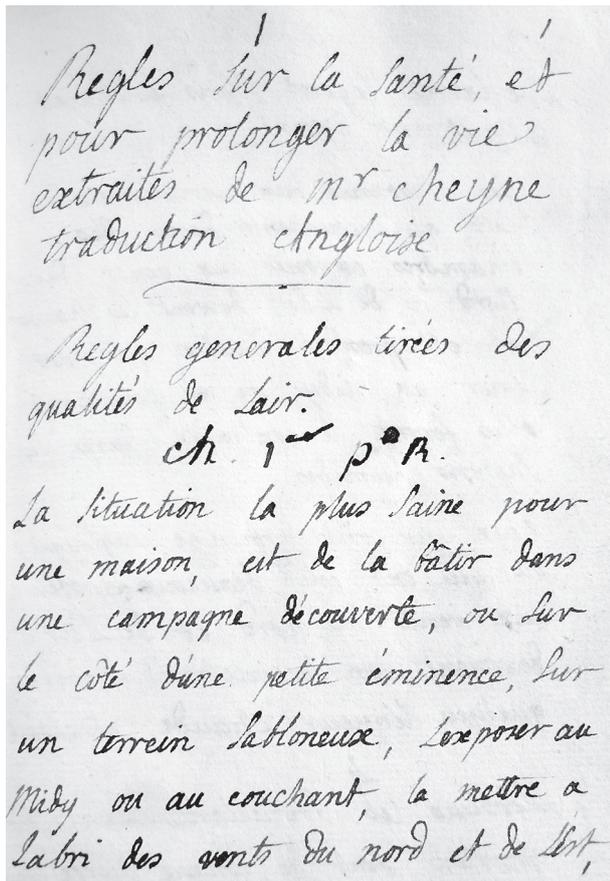


Fig. 8 : Henriette s'intéresse à la science moderne et aux modes anglaises, c'est pourquoi elle recopie dans le *Mémorial* de longs extraits de l'ouvrage du médecin Cheyne.

présentes autour d'Henriette. Au château de La Barre, sa nièce et son neveu ont acquis les œuvres de Montesquieu et le *Contrat social* de Rousseau⁵⁶; le bailli de Mondoubleau, Jean-Laurent Gheerbrant, possède non seulement Voltaire, mais aussi l'*Encyclopédie*, plutôt rare dans les inventaires de particuliers, et *De l'esprit* (1758), du matérialiste et athée Helvétius⁵⁷. Chez son frère, l'avocat Thomas Gheerbrant, sont aussi inventoriés des titres de Rousseau, Voltaire et Helvétius. De même, chez le magistrat Augustin Javary (fils d'un ami d'Henriette), à Saint-Calais, soulignons la présence de Voltaire, Rousseau, Montesquieu, d'Alembert, de l'*Encyclopédie*, de Condillac et d'Helvétius. Mais, même plus tôt, le précurseur *Dictionnaire* du sceptique Bayle est inventorié chez le beau-père d'Henriette⁵⁸. Ce dernier refuse à la jeune femme toute activité intellectuelle mais cela n'empêche pas la diariste de

s'inspirer de Bayle, peut-être au nez et à la barbe du beau-père!

Et l'intérêt des élites vendômoises pour les Lumières ne s'arrête pas à la philosophie, puisque les sciences sont présentes dans les bibliothèques tout au long du siècle. Il s'agit majoritairement de géographie chez M^{me} de Marans⁵⁹, ce qui traduit autant un goût pour le voyage et l'ailleurs qu'un intérêt pour la science moderne. La physique est représentée dans sa bibliothèque par les *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, du père Régnault. Ailleurs, les succès de Fontenelle, de l'abbé Pluche et de Buffon complètent les cours de mathématiques ou de physique que l'on peut croiser dans les archives.

Si toutes les lectures d'Henriette évoquées dans ses manuscrits ne se retrouvent pas dans ces bibliothèques, c'est dans ce vivier de savoirs, objet de toutes ses convoitises, que puise principalement la châtelaine. Pensons aussi que dans ses manuscrits, où elle dissèque ses lectures et confronte les auteurs à leurs incohérences et à leurs travers, Henriette ne mentionne uniquement que les livres qui stimulent sa curiosité et assouviennent son désir d'érudition : combien de ses lectures nous échappent!

Alors, quels sont les livres et les auteurs évoqués au fil des pages? Henriette cite quelques ouvrages pieux (Bossuet), plus d'Anciens (Homère, Horace, Térence, Cicéron) et encore davantage de Modernes (La Bruyère, Molière, Corneille, Racine, La Rochefoucauld, M^{me} de Sévigné); mais dans ses manuscrits on observe surtout la grande présence des livres et auteurs en vogue au milieu du XVIII^e siècle. Cinq auteurs anglais, par exemple : le médecin George Cheyne, le rationnel Middleton, les poètes John Milton et Alexander Pope, et le romancier Henry Fielding, indices de l'anglomanie qui touche les intellectuels et les élites françaises du milieu du siècle. Passionnée d'histoire, Henriette compile dans ses manuscrits les derniers abrégés (du président Hénault, de Charles Rollin), et s'intéresse autant à l'histoire récente d'Angleterre, de l'empire ottoman ou de la Pologne et de la Russie, qu'à l'histoire régionale et méthodique des bénédictins de Saint-Maur⁶⁰, pionniers de l'histoire scientifique. En outre, les livres récents d'auteurs français et de sujets à la mode montrent bien la diffusion rapide de ces modes dans les châteaux de province. Grande lectrice de romans, Henriette lit en effet les derniers romans épistolaires⁶¹, mais aussi le théâtre du temps (Marivaux, Duclos, les opéras de Quinault) et les poètes contemporains (M^{me} Deshoulières, l'abbé Desfontaines, Jean-Baptiste Rousseau). Elle critique, évoque ou recopie les ouvrages de morale et de philosophie de Lemaître de Claville, de M^{me} de Puisieux,

56. AD72 4E50/637, inventaire après décès de Charles de Vanssay, 14 novembre 1792.

57. Pour cet exemple et les suivants : FRANTZ (J.-P.), *Notables et société à Saint-Calais de l'Ancien-Régime à la II^e République (1787-1848)*, thèse de doctorat sous la dir. de Jean-Marie Constant, Université du Maine, 1991, p. 219-225.

58. AD Loir-et-Cher 3E57/353, inventaire des meubles au château de Coulonges, 5 avril 1735.

59. AD72 1Mi3 R11, inventaire des biens aux Rouaudières avant le mariage d'Henriette Edme et Louis-Joseph de Vanssay de Marans, 18 août 1755.

60. Elle réclame ainsi l'*Histoire du Languedoc* de Dom Devic et Dom Vaissète (1730-1745) à sa nièce les 12 et 23 septembre 1778.

61. *Les Lettres siamoises* de Joseph Landon, évoquées dans le *Mémorial* (p. 338), sont publiées en 1751.

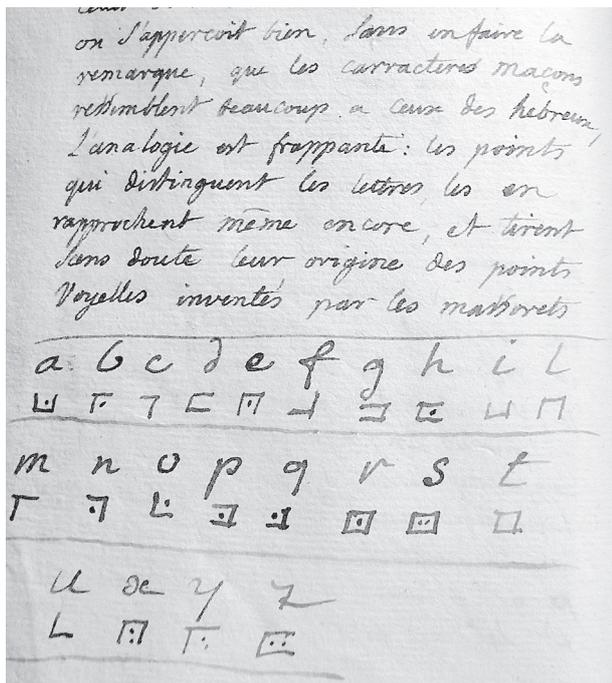


Fig. 9 : La franc-maçonnerie attire les nobles des Lumières en raison de son caractère secret et élitiste, qui répond à leurs attentes (*Mémorial*, p. 98).

ainsi qu'un ouvrage sur la franc-maçonnerie⁶², s'intéresse à Descartes, au déiste Voltaire, au père de la séparation des pouvoirs Montesquieu, et à Rousseau. Elle lit même des récits de voyage, genre très à la mode au milieu du siècle, et en discute alors même qu'elle affirme ne pas aimer cela⁶³ ! Si ce n'est par plaisir qu'elle en lit, c'est bien par devoir, dans l'intention de participer aux conversations sur le sujet avec son entourage.

Dans ses manuscrits, Henriette choisit donc d'écrire à propos des lectures qui la valorisent en tant que femme des Lumières. Elle construit bien une image, elle donne à voir à son lecteur un portrait idéalisé d'elle-même, en femme ayant les moyens matériels et intellectuels de savoir. Or c'est en tant que femme qu'elle se retrouve confrontée aux obstacles qu'imposent les normes de la société d'Ancien Régime à ses aspirations intellectuelles⁶⁴. Ce qui est la raison pour laquelle elle revendique une nécessaire égalité entre les sexes.

ÉCRIRE ET OSER PENSER

Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, la prolifique « querelle des femmes » est un exercice littéraire jouant sur les clichés attachés aux deux sexes pour débattre de

62. *Le Sceau rompu, ou la loge ouverte aux profanes*, par un franc-maçon, Cosmopolis, 1745 (*Mémorial*, p. 96-98).

63. Voir *Réflexions*, 1754, p. 130.

64. *Les femmes sont renvoyées aux tristes soins de leur ménage ou à toute la futilité d'une vaine parure* (*Confidences*, p. 343).

la question de l'infériorité ou de la supériorité des femmes. M^{me} de Marans participe à la querelle en reconnaissant dans l'infériorité des femmes une injustice, politique et sociale. Elle accuse les hommes d'entretenir cette subordination des femmes pour les cantonner dans la superficialité et ainsi justifier leur éviction des charges publiques ou prestigieuses⁶⁵. La diariste souligne aussi l'injustice des règles de la société. Dans tous leurs rapports avec les hommes, les femmes sont défavorisées, qu'il s'agisse de mariage, d'adultère ou d'ambition⁶⁶. L'éducation que reçoivent les filles, autant que les attentes des hommes, entretiennent cette infériorité, et sont la cause des défauts qu'elle observe chez les femmes⁶⁷. Or la supériorité des hommes, elle aussi, est une construction sociale, écrit M^{me} de Marans, puisque le législateur est masculin. De plus, comme c'est le cas pour les femmes, l'éducation reçue par les hommes conditionne la place qu'ils occupent dans la société. L'égalité de sexes est pourtant naturelle affirme-t-elle (*Je vois chez les femmes des vices et des vertus, comme chez les hommes, mais en vérité elles ne valent pas moins; tout cela va bien de pair*⁶⁸) et spirituelle, l'Église reconnaissant que les femmes ont une âme qui *nest pas d'une autre espèce que celle des hommes*⁶⁹. C'est pourquoi, selon M^{me} de Marans, les femmes sont, à l'égal des hommes, capables de gouverner⁷⁰, ou bien d'être des guides spirituels pour les fidèles⁷¹.

Néanmoins, M^{me} de Marans réfléchit en noble avant tout. Les sujets qu'elle évoque (l'égalité d'accès à l'éducation, aux postes de pouvoir) ne concernent au XVIII^e siècle que les élites féminines, dont elle fait partie; et sa réflexion ne s'intéresse pas aux conditions de vie des femmes du peuple⁷². Avec ce petit pas, elle est toutefois une des pionnières de la cause des femmes, puisque, depuis son manoir vendômois, elle porte ces sujets sur la place publique à l'occasion de la publication des *Pensées errantes*.

Pour conclure, il faut prendre garde à lire les manuscrits d'Henriette avec recul, à la lumière de ses ambitions intellectuelles personnelles. Entre ses discours, qui idéalisent son personnage (et n'offrent qu'une vision tronquée de ses centres d'intérêt) et ses pratiques, qui se conforment à ce qui est attendu d'elle par son entourage, il existe un gouffre qu'elle souhaiterait peut-être, mais ne peut franchir, si elle entend tenir son rang. Mais il n'empêche qu'en société, Henriette la curieuse se

65. *Ibid.* p. 343.

66. Voir par exemple *Réflexions*, 1754, p. 22-30.

67. *Mémorial*, p. 320.

68. *Réflexions*, 1753, p. 60-61.

69. *Réflexions*, 1754, p. 111.

70. *Si je fonde jamais un empire, je veux qu'il soit constamment et perpétuellement soumis aux loix d'une femme, toujours des Reines, et jamais de Roy* (*Confidences*, p. 344).

71. *Si c'estoit les femmes qui dirigeassent [les dévotes] se garderoient bien de s'en entester de la sorte* (*Ibid.*, p. 58).

72. À ce sujet, voir CHOLLET (M.), « L'œil et l'art de la maîtresse : une châtelaine et ses serviteurs, entre discours et pratique au siècle des Lumières », *Histoire, Économie et Société*, 2016-4, p. 85-103.

démarque et elle s'ennuie⁷³. Pour respecter les règles du jeu social (qui s'imposent à tous) elle cache toutefois son émancipatrice éducation d'autodidacte. En témoigne cet extrait d'autoportrait, tout à fait conventionnel dans le fond, car il sera lu, ou aura même pu être composé, en société : *Le seul profit réel que j'aye retiré de mes lectures, cest d'avoir un peu appris à penser, pour de science [entendre : savoir] je n'en ai point*⁷⁴ ! Ce conformisme n'est que de façade, et ses proches ne s'y trompent pas, qui la trouvent singulière⁷⁵, sans pour autant qu'elle s'en retrouve pénalisée, ce qui confirme par ailleurs l'ouverture des élites vendômoises. Désirée dans les cercles locaux, M^{me} de Marans s'y fonde toute sa vie, sans jamais s'y diluer. Alors, pour atténuer les effets de l'incompatibilité de sa vie intérieure et de sa vie sociale, elle se jette dans l'écriture intime⁷⁶ ; elle revendique le besoin d'avoir face à elle une complice *substance qui pense*⁷⁷, une amitié particulière avec qui partager des références culturelles qui la remarquent ; la nécessité de participer à des conversations nouvelles sur des sujets sortant de l'ordinaire⁷⁸. Dans son Vendômois,

⁷³. *Je serai fort heureuse de me trouver avec plaisir vis-à-vis de moy-même : j'ai toujours eu cette douceur de ne m'y jamais ennuyer ; au lieu que souvent dans les sociétés, j'ai trouvé de la contrainte et de l'ennuy* (*Confidences*, p. 10).

⁷⁴. *Mémorial*, p. 101.

⁷⁵. *Confidences*, p. 156 et 158.

⁷⁶. *Je veux écrire!*, véritable manifeste qui ouvre le passionnant 13^e chapitre des *Confidences* (p. 123).

⁷⁷. C'est ainsi qu'elle appelle son ami Angran, en référence au vocabulaire de la science cartésienne, dans les lettres qu'elle lui adresse.

Henriette de Marans manie donc habilement les outils à sa disposition pour être reconnue comme noble, mondaine et comme intellectuelle, sans rien sacrifier de son identité : femme des Lumières, elle tente bien de s'affranchir, en son for privé, de sa minorité.

Repères bibliographiques

- CHOLLET M., 2016 – *Être et savoir. Une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CHOLLET M. et KRIEF H., 2017 – *Une Femme d'encre et de papier à l'époque des Lumières. Henriette de Marans (1719-1784)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CRAVERI B., 2002 – *L'Âge de la conversation*, Paris, Gallimard [trad. Éliane Deschamps-Pria].
- LILTI A., 2005 – *Le Monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard.
- VASSORT J., 1995 – *Une Société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Publications de la Sorbonne, Paris.

Crédits photographiques : BnF Département de cartes et Plans fig. 1. CHOLLET M. fig. 5. DE MALEVILLE P.-O. fig. 3. DE VANSSAY G. fig. 2 – fig. 6 – fig. 7 – fig. 8 – fig. 9.

⁷⁸. *Une chose nouvelle m'amuserait beaucoup, je la souhaite sans pouvoir la rencontrer* (*Confidences*, p. 412).

